



ANNEXE AU  
**RAPPORT**  
**ANNUEL**  
2022

LES CHIFFRES CLÉS  
DE VOTRE COMMUNE

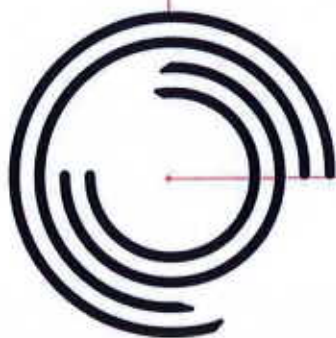
---

CHAVILLE

---

# LES CHIFFRES CLÉS POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ 2022

ANNEXE AU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 DU SIGEIF



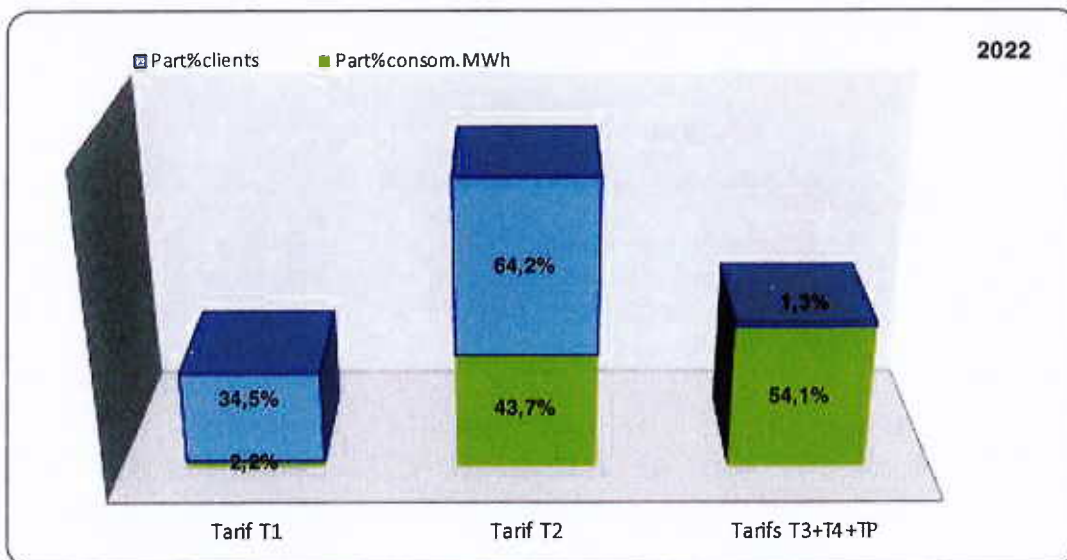
# GAZ

## A - LES CLIENTS ET LA CONSOMMATION PAR CATEGORIE

en MWh	Nombre de clients				Consommation				
	Total clients	Clients T1	Clients T2	Clients T3+T4+TP	Total consommation	Conso. T1*	Conso. T2	Conso. T3+T4+TP	Tt. Recettes (en k€ HT)**
2022	4393	1516	2820	57	111 774	2 492	48 844	60 437	1 266
2021	4 447	1 573	2 815	59	136 381	2 945	60 964	72 472	1 427
2020	4 497	1 612	2 827	58	122 205	2 541	54 457	65 207	1 325

\* DCP : données à caractères personnelles (moins de 11 clients ou moins de 200 MWh de consommation annuelle)

\*\* Recettes perçues par GRDF, gestionnaire du réseau de gaz naturel.



T1 (< 4 MWh/an) : usage cuisine. T2 (4 à 300 MWh/an) : chauffage domestique, écoles, Pmi. T3 (300 à 5 000 MWh/an) : Pme, piscines, groupes scolaires. T4 (> à 5 000 MWh/an) : grands ensembles immobiliers. TP : très gros consommateurs raccordés au réseau de distribution.

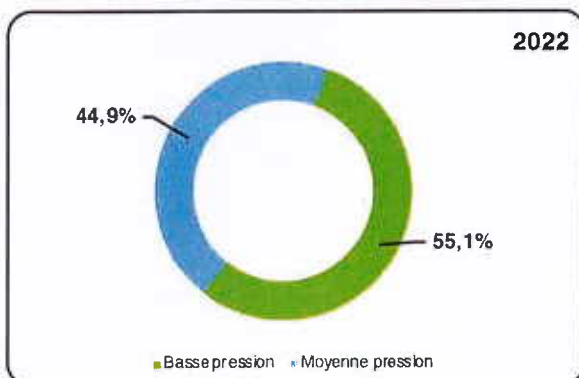
## B - NATURE ET LONGUEUR DU RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ

Pression du réseau			
en mètres	Basse pression	Moyenne pression	Total
2022	20 582	16 755	37 337
2021	21 667	15 549	37 216
2020	21 684	15 536	37 220

La basse pression est en voie de disparition au profit de la moyenne pression

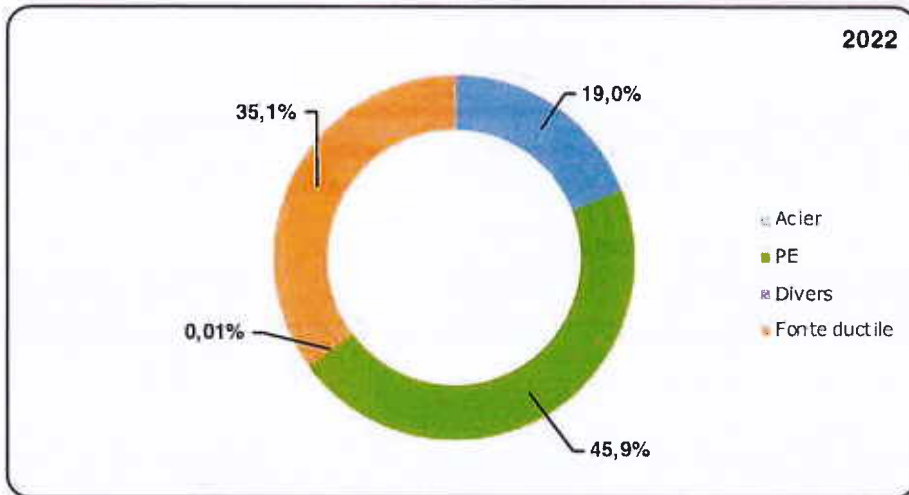
Pression du réseau sur le territoire du Sigeif en 2022

Basse pression : 20,1%  
Moyenne pression : 79,9%



CHAVILLE

Matériaux du réseau						
en mètres	Acier	PE	Divers	Fonte grise	Fonte ductile	Total
2022	7 077	17 149	2	0	13 109	37 337
2021	7 178	16 168	14	0	13 856	37 216
2020	7 177	16 135	14	0	13 894	37 220



Nature du réseau sur le territoire du Sigeif en 2022

Acier	Polyéthylène	Divers
27,3%	59,6%	0,1%
Fonte grise	Fonte ductile	
-	12,9%	

Âge moyen du réseau en 2022

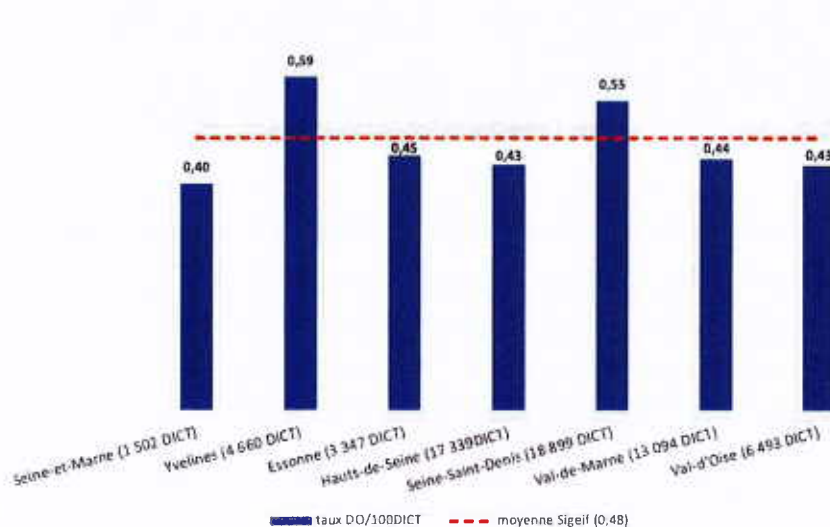
Commune	Sigeif
32,9 ans	31,4 ans

C - LES DOMMAGES AUX OUVRAGES SUR LE RÉSEAU GAZ (LORS DE TRAVAUX DE VOIRIE)

En 2022, GRDF a enregistré sur le territoire de la concession gaz du Sigeif 494 dommages aux ouvrages, dont 310 fuites enterrées. Bien que ces dommages ne représentent que 4,7 % des incidents, ils sont à l'origine de 17,7 % des clients coupés.

Le niveau de sécurité dans la commune est calculé à partir du nombre de dommages aux ouvrages gaz enterrés avec fuite (DO) rapporté à 100 déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT), **toutes maîtrises d'ouvrage confondues.**

Taux de dommages aux ouvrages pour 100 DICT\*



Taux de DO pour 100 DICT en 2022

Commune	Sigeif
0,32	0,48

Adhérent au dispositif BS24

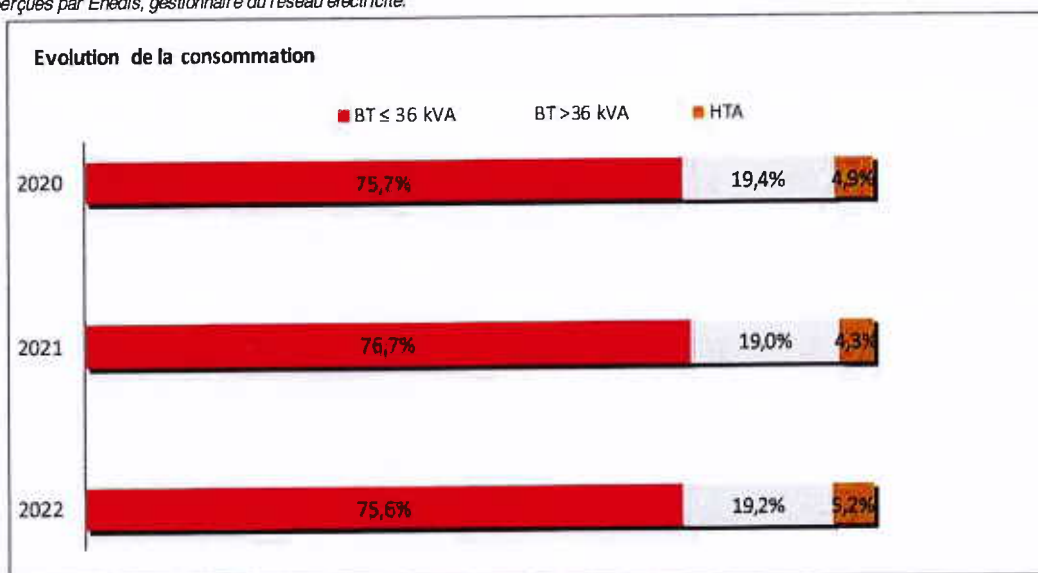
OUI

# ÉLECTRICITÉ

## A - LES CLIENTS ET L'ACHEMINEMENT SUR LE TERRITOIRE DU SIGEIF

	Nombre de clients				Acheminement				
	BT ≤ 36 kVA	BT >36 kVA	HTA	Total	BT ≤ 36 kVA	BT >36 kVA	HTA	Total acheminement (en GWh)	Total recettes (k€.HT) *
2022	11 229	104	4	11337	39,6	10,0	2,7	52,3	2938,1
2021	11 107	104	4	11215	43,3	10,7	2,4	56,5	3005,8
2020	11 005	103	5	11113	41,4	10,6	2,7	54,7	2783,1

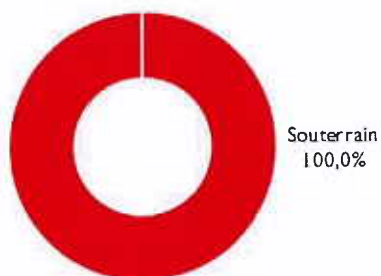
\* Recettes perçues par Enedis, gestionnaire du réseau électricité.



## B - NATURE ET LONGUEUR DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

En m	Haute tension (HTA)			Basse tension			Total	Total HTA+BT
	Souterrain	Aérien	Total	Souterrain	Aérien nu	Aérien toradé		
2022	28 150	0	28 150	55 389	220	555	56 164	84 314
2021	28 441	0	28 441	55 559	220	475	56 254	84 695
2020	29 849	0	29 849	55 226	220	475	55 921	85 770

Haute tension 2022



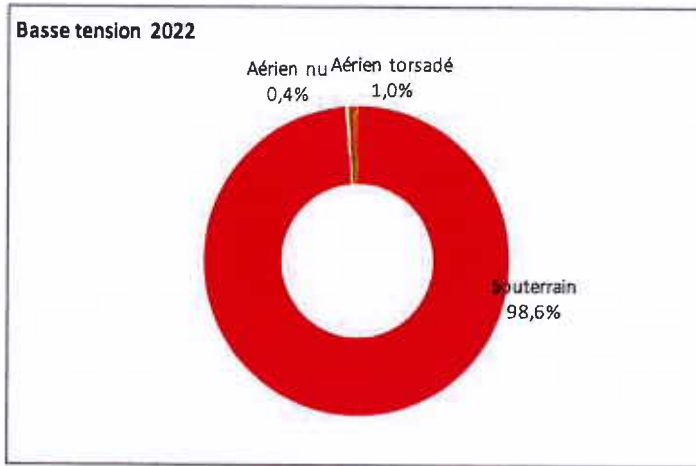
Pourcentage du réseau aérien HTA (moyenne tension) au titre de l'année 2022

National  
47,6%

Territ. Sigeif  
0,40%

CHAVILLE  
0,00%





**Pourcentage du réseau aérien basse tension au titre de l'année 2022**

National	Territoire Sigeif	CHAVILLE
51,3%	23,4%	1,4%

**Indicateur Qualité - Critère B 2022 : temps moyen de coupure vu par les usagers basse tension**

National*	Territoire Sigeif*	Zone départementale**
64,1 min	38,8 min	52,6 min

\* Hors incidents RTE.  
\*\* Toutes causes confondues (production, incidents RTE, postes sources, réseaux de distribution).

**C - AUTRES INDICATEURS**

Les indicateurs « Qualité » indiqués ci-dessous sont au plus près du client, via l'échelon communal. Ils sont en regard des indicateurs représentatifs du territoire de la concession électricité du Sigeif.

Chaville	Données communales	Données concession Sigeif
Nombre d'incidents BT aux 100 km	4,1	15,8
Âge moyen du réseau BT (ans)	31,7	41,5
Clients mal alimentés	127	4 457
Critère B HIX Hors RTE (min)	34,6	38,8
Âge moyen du réseau HTA (ans)	31,9	30,8

**D - LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DU SIGEIF**

**Redevance d'investissement R2 versée en 2022**

Le montant de la redevance R2, versée par le Sigeif au titre des travaux d'investissement mandatés par la collectivité en charge des travaux (commune, communauté d'agglomération) en 2022, s'élève à :

	Montant de la Redevance R2 Sigeif	Montant des travaux éligibles
- Eclairage public	6562,17 €	57888,92 €
- Effacement des réseaux	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>6562,17 €</b>	<b>57888,92 €</b>

## CHAVILLE

### | PLAN D'AIDE EXCEPTIONNEL POUR LES ACTIONS DE TRANSITION ÉNERGETIQUE

Les conséquences de la crise sanitaire du coronavirus COVID19 - puis le conflit russo-ukrainien - a conduit le Sigeif à mettre en place un plan d'aide exceptionnel pour soutenir les actions de ses collectivités membres en faveur de la transition énergétique.

Adopté fin décembre 2020, le dispositif a été reconduit en 2022 – il sera également reconduit en 2023 –, pour permettre aux collectivités adhérentes de favoriser, par exemple, la rénovation énergétique des bâtiments publics, la mobilité durable et la production d'EnR. L'enveloppe globale budgétée à fin décembre 2022 s'élève à deux millions d'euros.

En 2022, votre commune a bénéficié d'une subvention de **60 000 euros** concernant le volet *Efficacité énergétique des bâtiments (isolation et remplacement de chaudière) et Mobilités durables (véhicules électriques, GNV, hybrides rechargeables), du plan d'aide du Sigeif.*

### | APPEL À PROJET ACTEE MERISIER

Votre commune est lauréate de l'appel à projet ACTEE Merisier porté par le Sigeif et ses deux partenaires, le Sdevo et le Smoys.

Cet appel à projet vise à apporter un soutien financier sur les coûts organisationnels liés aux actions d'efficacité énergétique pour les bâtiments remontés par votre commune lors de la campagne de recensement des projets réalisée par le Sigeif au printemps 2021.

ACTEE permet aux communes bénéficiaires, le co-financement de leurs études, l'accès à un outil de suivi des consommations énergétique et l'accompagnement technique, juridique et financier par un économiste de flux.

### | CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le Sigeif et le Sipperec, rejoints par le Smoys en 2022, proposent un dispositif commun de valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE), auquel votre commune participe, aux côtés de plus de 200 autres bénéficiaires.

Ce dispositif vous permet ainsi de valoriser financièrement vos investissements éligibles en matière d'amélioration de la performance énergétique de votre patrimoine.

En 2022, environ 242 GWh cumac, dont 58 GWh cumac « précarité », ont été déposés auprès du pôle national des CEE, pour le compte de l'ensemble des bénéficiaires du dispositif commun Sigeif-Sipperec-Smoys, contre respectivement 231 GWh cumac et 75 GWh cumac en 2021.

## CHAVILLE

### **PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ LOCALE ET RENOUEVABLE**

#### **Photovoltaïque**

Votre commune a été retenue en 2021 pour accueillir des équipements photovoltaïques de production d'électricité locale et renouvelable d'environ 100 kWc, installés en 2023 sur le toit du gymnase Léo Lagrange. Leur financement et leur mise en œuvre sont assurés par le Sigeif.

La vente de l'énergie produite permettra d'assurer l'exploitation et le remboursement de l'investissement. L'installation amortie sera mise à la disposition de votre commune.

### **GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE GAZ NATUREL ET DE SERVICES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE – MARCHÉ 2019 – 2022\***

#### ***Fourniture de gaz***

Les membres du groupement de commandes bénéficient d'un marché de fourniture de gaz coordonné par le Sigeif. Le marché principal 2019-2022 était complété par un marché relais, tous se terminant au 31 décembre 2022 et dont les fournisseurs attributaires étaient EDF, ENGIE et PICOTY.

500 membres et 11 000 points de livraison sont concernés par ces marchés.

S'agissant de votre commune, elle est concernée par le fournisseur EDF, en charge de la fourniture en gaz pour tous vos sites, petits (moins de 300 MWh/an) dans le lot n°2, et importants (plus de 300 MWh/an) dans le lot n°4.

*\* NOTA BENE : Le nouveau marché 2023 – 2025 a été attribué aux fournisseurs ENGIE (petits sites) et TOTAL ENERGIES (sites importants).*

#### ***Services d'efficacité énergétique***

Afin d'accompagner les membres dans leurs démarches de transition énergétique, un service complet d'accompagnement par Inddigo, bureau d'études indépendant et expert en énergie, est à disposition sur simple bon de commandes. Ce marché a été fortement amendé et renouvelé en 2021 avec 46 différentes prestations disponibles qui permettent de réaliser un état des lieux exhaustif du patrimoine bâti existant complété par la stratégie d'amélioration énergétique la plus pertinente, de prendre en compte la performance énergétique, de la programmation des bâtiments neufs ou en rénovation lourde jusqu'à la réception et au-delà, de développer des énergies renouvelables et les stratégies énergétiques territoriales.

### **ADHÉSION A L'ASSOCIATION SYNCOM**

L'association Syncom, qui regroupe 271 collectivités à ce jour, a été créée en 1993 par les syndicats intercommunaux d'Île-de-France : le Sigeif, le Sedif et le Sipperec. Enedis, GRDF et le VEDIF siègent également au conseil d'administration.

Syncom propose aux collectivités d'Île-de-France, un service d'aide à la gestion de l'espace public sur leur territoire.



## CHAVILLE

Une plateforme, accessible à l'adresse [www.syncom.fr](http://www.syncom.fr), comprend :

- une base de données permettant la visualisation des chantiers sur réseaux et voirie en temps
- un portail cartographique permettant la mutualisation des diagnostics amiante et HAP faits dans les enrobés et des plans topographiques de corps de rue (dans le respect du standard PCRS), ainsi que de données « métiers » propres à chaque organisation ;
- des cartes thématiques.

Depuis le 10 février 2021, la présidence de l'association est assurée pour les trois années à venir par M. Eric Schindler, adjoint au maire et délégué titulaire de la commune de Neuilly-sur-Seine, représentant du Sigeif.

### **| TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ (TCCFE)**

Le Sigeif a mis en place un dispositif visant à sécuriser la recette communale de la TCCFE - qui est basée sur les quantités d'énergie consommées - en assurant, sans frais supplémentaires, les opérations de perception, de contrôle et de reversement de cette taxe.

C'est ainsi que le Sigeif a reversé à votre collectivité, au titre de l'année 2022 la somme de **286 368 euros**, contre **295 498 euros** en 2021.

## CHAVILLE

### | DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DURABLES

#### **La mobilité électrique**

Le Sigeif propose à ses collectivités adhérentes un service « clés en main » pour l'installation, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE), assorti d'un schéma d'implantation stratégique, élaboré en concertation avec les services de votre collectivité, cohérent avec l'existant et adapté aux besoins des utilisateurs. **Le Sigeif prend en charge, avec le concours financier de la Région Île-de-France et le programme Advenir (pilote par AVERE-France) l'intégralité des coûts d'investissement et de fonctionnement.**

#### **Le réseau public du Syndicat est le plus important d'Île-de-France (hors Paris).**

Après la mise en service d'une première borne à La Celle Saint-Cloud le 23 octobre 2019, le réseau d'IRVE du Sigeif s'est rapidement développé, pour atteindre 769 points de recharge en exploitation fin 2022 (*1000 sont attendus fin 2023*).

#### **215 000 recharges ont été réalisées sur l'ensemble de l'année.**

C'est ainsi que votre commune a décidé de confier au Sigeif (par l'intermédiaire de l'EPT GPSO délibération en date du 26/6/2019), comme 102 autres collectivités à fin 2022, la responsabilité du déploiement du service de recharge public pour véhicules électriques.

Fin 2022, sur le territoire de votre commune, **6 points de recharge ont été installés et mis en service. 1925 recharges ont été comptabilisées.**

Les paliers de puissance installés dans votre commune :

- 6 points de recharge de 22 kW,

Le déploiement se poursuivra courant 2023 afin d'élargir l'offre de recharge suite aux premiers bilans encourageant et conformément à nos engagements dans le cadre du schéma d'implantation réalisé sur le territoire de votre commune.